



Installez vous-même une aire de réglage des rétroviseurs

Un guide pour entreprises

Tout chauffeur de poids lourd est responsable d'une bonne vue depuis sa cabine et d'un bon réglage des rétroviseurs, histoire de réduire le risque de dommages lors des manœuvres ou d'accidents d'angle mort.

Une aire de réglage des rétroviseurs (ou ARR) représente un excellent outil pour aider les chauffeurs à régler correctement les rétroviseurs ou caméras de leur camion. Ils maximiseront ainsi la visibilité depuis leur cabine et réduiront les angles morts.

En aménageant une ARR sur votre terrain, vous contribuerez à des routes plus sûres. Vous réduirez par ailleurs la fréquence de vos sinistres et donc aussi les frais inhérents aux accidents.

Aire de réglage des rétroviseurs

Marquage au sol

Les marques au sol d'une aire de réglage des rétroviseurs doivent être bien visibles. Selon la fréquentation de votre terrain, pensez à opter pour une peinture routière ou du plastique à froid de qualité.

Nous vous conseillons, pour le traçage des lignes de votre ARR, d'utiliser du marquage routier de qualité professionnelle. En tant que partenaire de qualité, TVM Belgium peut vous aider dans ce cas.

Nous collaborons avec des professionnels prêts à se rendre sur place pour aménager votre aire de réglage des rétroviseurs. Pour plus d'informations, consultez notre brochure "Réglage des rétroviseurs" ou le site www.tvm.be.

Vous pouvez aussi tracer vous-même les lignes de votre ARR. Cette brochure vous explique comment aménager vous-même une ARR étape par étape.

Pour être conformes, les lignes au sol doivent faire entre 15 et 20 cm de large. Vous tracez les lignes à la main ? Utilisez des planches avec entretoises pour définir la bonne largeur et peindre des lignes droites.

Matériel nécessaire

- Mètre ruban (30 mètres min.)
- Craie
- Corde à craie
- Matériau de marquage routier certifié (prévoyez suffisamment de peinture pour peindre 110 mètres de lignes et 4 chiffres)

Revêtement

Un sol propre et brut est important pour aménager une ARR. Nous vous conseillons dès lors de sabler le béton et les clinkers avant de commencer les travaux de peinture.

Définition de l'emplacement

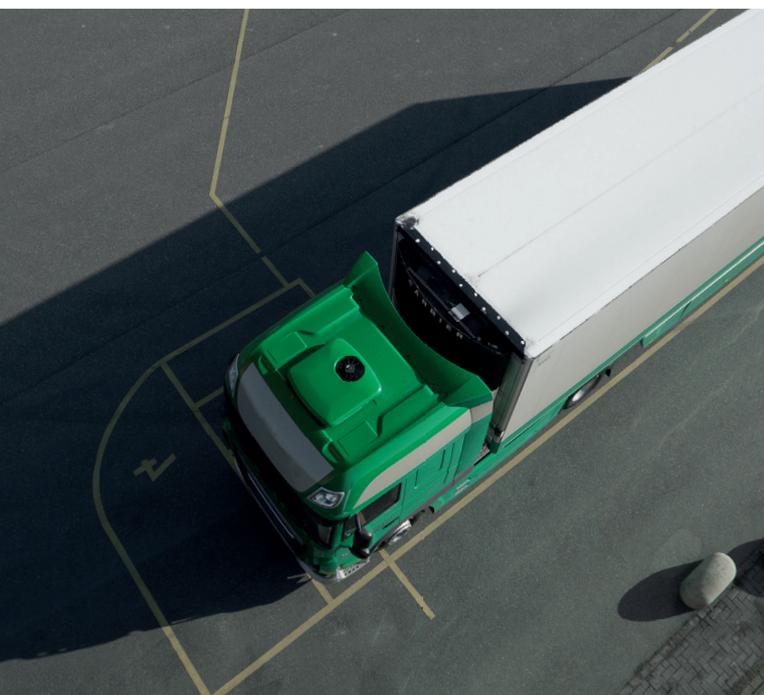
Vous avez besoin d'un espace libre de 27 mètres de long sur 18 mètres de large. Choisissez donc un grand terrain bien dégagé. Vous pouvez, éventuellement, limiter la largeur à 16 mètres (pas plus).

Veillez à ce que les chauffeurs ne doivent pas manœuvrer pour accéder à l'ARR et la quitter. Un chauffeur ne peut jamais gêner la circulation quand il utilise l'ARR.

L'emplacement choisi touche immédiatement un bâtiment ? Aménagez l'ARR de manière à ce que le bâtiment se trouve à gauche du camion.

Panneau d'instructions TVM

Une aire de réglage des rétroviseurs ne sera utile qu'à condition que vos chauffeurs sachent comment l'utiliser. Nous vous recommandons donc de placer un panneau d'instructions. Le panneau d'instructions TVM solutions montre les différentes étapes que les chauffeurs doivent respecter pour régler correctement les rétroviseurs de leur camion. Grâce aux illustrations claires, tous les chauffeurs - quelle que soit leur langue - peuvent comprendre facilement les instructions.





Appliquer les lignes

Mesures

- Partez toujours du sens de la marche du camion.
- Toutes les mesures que nous indiquons comportent un angle de 90°.
- Chaque point de référence a une lettre. Vous retrouverez ces lettres sur le dessin.
- Marquez tous les points à la craie pour pouvoir les relier facilement.
- Une fois que vous avez dessiné toutes les lignes à la craie, vous pouvez les peindre. La ligne de craie est la « ligne centrale » et doit donc se trouver au milieu de la ligne peinte.

1. Ligne de réglage de gauche

La ligne de réglage de gauche mesure 27 mètres de long.

- Partez de l'angle à gauche à l'avant de l'espace libre. C'est le point A.
- À partir de cet angle (A), mesurez 1 mètre vers la droite. C'est le point C.
- Dirigez-vous vers l'angle à droite à l'arrière de l'espace libre. C'est le point B.
- À partir de cet angle (B), mesurez 1 mètre vers la droite. C'est le point D.
- Reliez les points C et D avec une ligne droite de 27 mètres. Cette ligne se trouve maintenant 1 mètre à droite du bord de l'espace libre.

2. Ligne de réglage de droite

La ligne de réglage de droite mesure 25 mètres de long.

- Revenez dans l'angle à gauche à l'avant de l'espace libre (point A).
- À partir de cet angle (A), mesurez 2 mètres vers l'arrière et ensuite 3,75 mètres vers la droite. C'est le point E.
- Dirigez-vous vers l'angle à droite à l'arrière de l'espace libre (point B).
- À partir de cet angle (B), mesurez 3,75 mètres vers la droite. C'est le point F.
- Reliez les points E et F avec une ligne droite de 25 mètres.

3. Ligne de mesure visuelle gauche

La ligne de mesure visuelle mesure 1,5 mètre de long.

- Revenez dans l'angle à gauche à l'avant de l'espace libre (point A).
- À partir de cet angle (A), mesurez 3 mètres vers l'arrière. C'est le point G.
- À partir de ce point (G), mesurez 1,5 mètre vers la droite. C'est le point H.
- Reliez les points G et H avec une ligne droite de 1,5 mètre.

Note : le chauffeur positionne son camion entre les lignes de réglage. Il ne peut immobiliser son camion que lorsque ses yeux se trouvent à la verticale de la ligne de mesure visuelle. Faire une marque à hauteur des yeux dans le prolongement de la ligne de mesure visuelle gauche est donc une bonne idée.

4. Ligne de front

- Commencez à l'avant de la ligne de réglage de gauche (point C) et mesurez 2 mètres vers l'arrière. C'est le point K.
- À partir de ce point (K), mesurez 4,75 mètres vers la droite (en passant par le point E). C'est le point L.
- Reliez les points K, E et L à l'aide d'une ligne droite de 4,75 m.

5. Case de mesure pour le rétroviseur de trottoir (case 3)

- Commencez à l'avant de la ligne de réglage de droite (point E) et mesurez 2,75 mètres vers l'arrière. C'est le point M.
- À partir de ce point (M), mesurez 2 mètres vers la droite. C'est le point N.
- Reliez les points M et N avec une ligne droite de 2 mètres.
- Reliez ensuite le point N avec le point droit de la ligne de front (point L) avec une ligne droite de 2,75 mètres.
- Vous voyez maintenant un rectangle. C'est la case 3. Peignez le chiffre « 3 » (taille d'au moins 60 cm) en miroir au centre de la case.

6. Case de mesure du rétroviseur extérieur droit (case 1)

- Allez au point M (dans la case 3) et mesurez 2,25 mètres vers l'arrière. C'est le point O.
- À partir de ce point (O), mesurez 1 mètre vers la droite. C'est le point P.
- Reliez les points O et P avec une ligne droite de 1 mètre.
- Allez à l'arrière de la ligne de réglage de droite (point F) et mesurez 4 mètres vers la droite. C'est le point Q.
- Reliez les points Q et P. Cette ligne oblique mesure 20,20 mètres de long.
- Entre les points F, O, P et Q, vous voyez la case pour bien régler le rétroviseur extérieur droit. C'est la case 1. Peignez le chiffre « 1 » (60 cm) au centre de cette case, à environ 6 mètres de la ligne qui relie les points O et P.

- Reliez les points T et U avec une ligne droite de 14 mètres.
- Une case apparaît entre la ligne de mesure du rétroviseur extérieur droit (points P et Q) et la ligne de mesure du rétroviseur grand angle (points S et T). À partir du point M, mesurez 5,50 mètres dans la case et peignez-y le chiffre « 2 » (au moins 60 cm) en image miroir.

Note: Si votre espace libre ne fait que 16 mètres de large, vous devrez marquer le point T à un autre endroit :

- Partez du croisement entre la ligne de mesure visuelle droite et la ligne de réglage de droite. À partir de ce point, mesurez 7,55 mètres vers l'arrière et ensuite 12 mètres vers la droite. C'est le point T.
- La ligne reliant les points S et T fait alors 9,65 m. La ligne entre le point T et le point U ne s'applique pas ici.

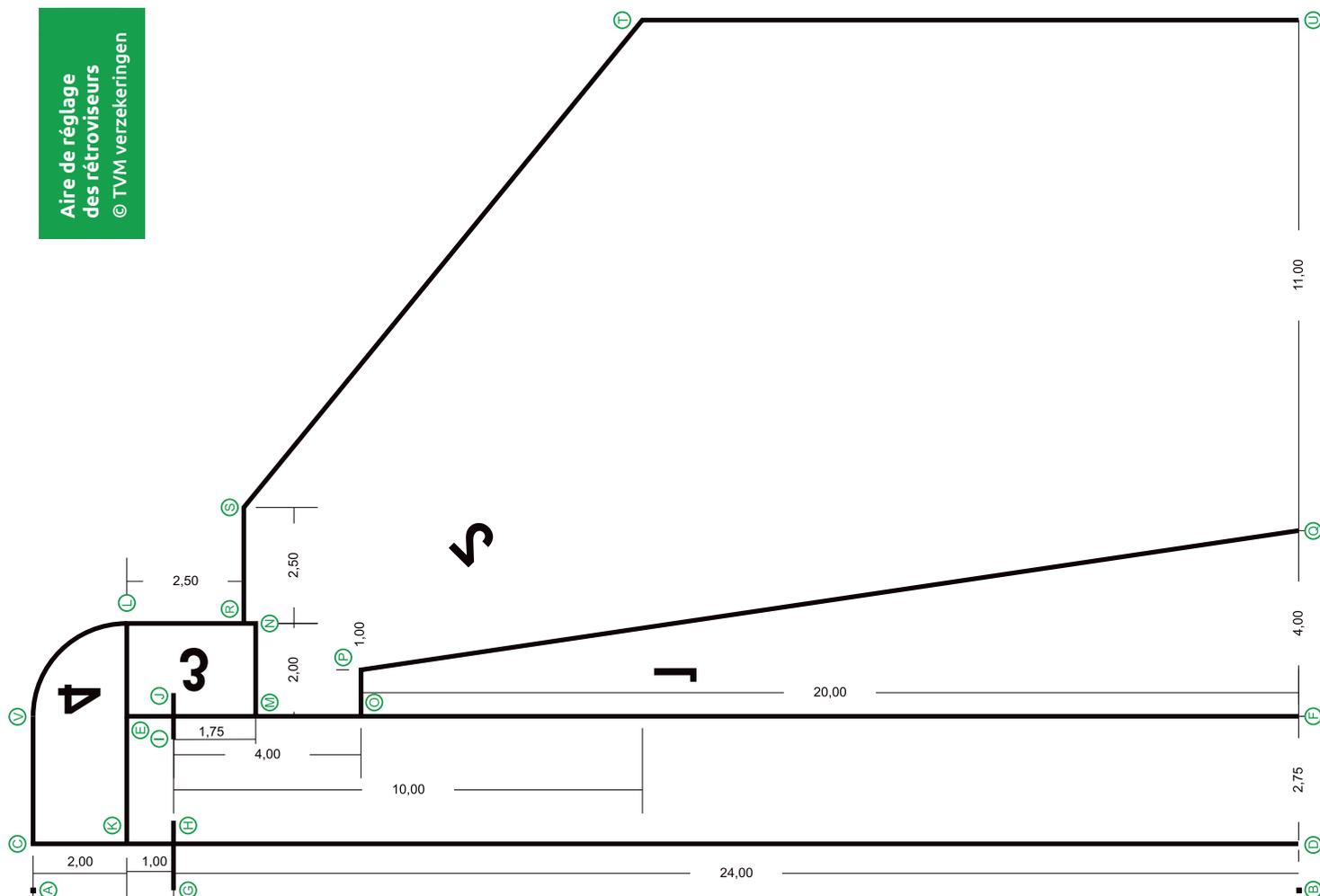
7. Case de mesure du rétroviseur grand angle (case 2)

- Commencez à partir du point droit de la ligne de front (point L) et mesurez 2,50 mètres vers l'arrière. C'est le point R.
- À partir de ce point (R), mesurez 2,5 mètres vers la droite. C'est le point S.
- Reliez les points R et S avec une ligne droite de 2,5 mètres.
- Allez à l'avant de la ligne de réglage de droite (point E). À partir de ce point, mesurez 11 mètres vers l'arrière et ensuite 15 mètres vers la droite. C'est le point T.
- Reliez les points S et T avec une ligne oblique de 13,55 mètres.
- Allez à l'arrière de la ligne de réglage de droite (point F) et mesurez 15 mètres vers la droite. C'est le point U.

8. Espace de mesure du rétroviseur frontal

- Commencez à l'avant de la ligne de réglage de gauche (point C) et mesurez 2,75 mètres vers la droite. C'est le point V.
- Reliez les points C et V avec une ligne droite de 2,75 mètres.
- Reliez ensuite le point V et le point L (ce point se trouve dans la case de réglage du rétroviseur de trottoir) avec un arc en quart de cercle d'un rayon de 2 mètres.
- Une nouvelle case apparaît. Au centre de cette case, peignez le chiffre « 4 » (au moins 60 cm) en image miroir.

Aire de réglage
des rétroviseurs
© TVM verzekeringen



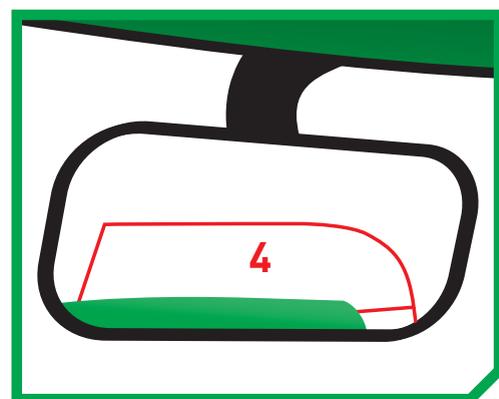
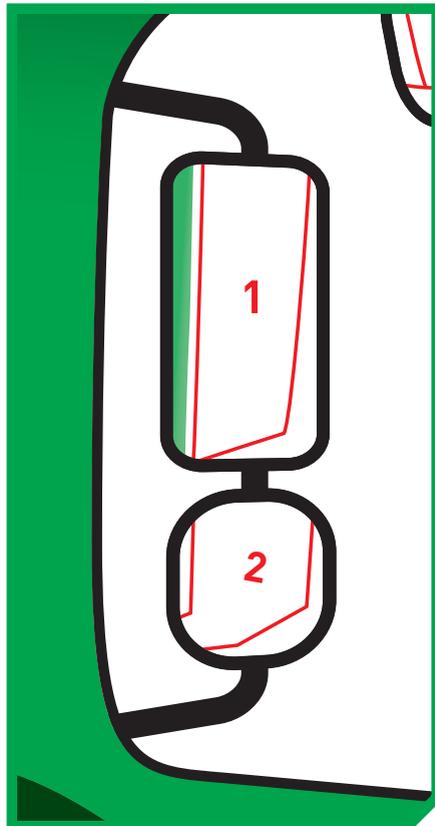
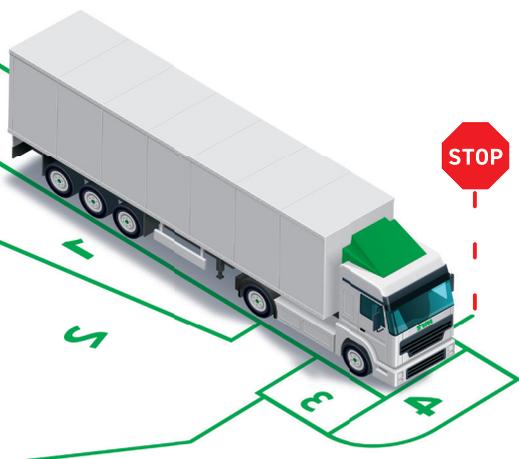


Découvrez le service 'Réglage des rétroviseurs'

Envie de réduire le risque d'accidents d'angle mort et d'aider vos chauffeurs à régler correctement leurs rétroviseurs ?

Nous vous aiderons à aménager votre aire de réglage des rétroviseurs.

Pour vos chauffeurs, nous organisons un workshop interactif, qui permet d'approfondir les connaissances sur les angles morts et les situations dangereuses.





Plus d'informations sur une aire de réglage des rétroviseurs sur votre site ?

Consultez le site www.tvm.be/fr/reglage-retroviseurs ou contactez-nous directement par e-mail à solutions@tvm.be.

Nous vous conseillerons avec plaisir sur l'aménagement de votre aire de réglage des rétroviseurs. Si vous le souhaitez, TVM solutions peut également se charger de l'alignement et de l'installation du panneau d'instructions.



TVM solutions BV | Berchemstadionstraat 78 | BE-2600 Berchem
☎ +32 (0)3 285 90 20 ✉ solutions@tvm.be 🌐 www.tvmsolutions.be
KBO/BCE 0472.210.351 | RPR Antwerpen/RPM Anvers | IBAN: BE95 4365 0484 6158 | BIC: KREDBEBB | OC-176
Dienstverlener kmo-portefeuille DV.0237803 | VOV OBD-1002258

